



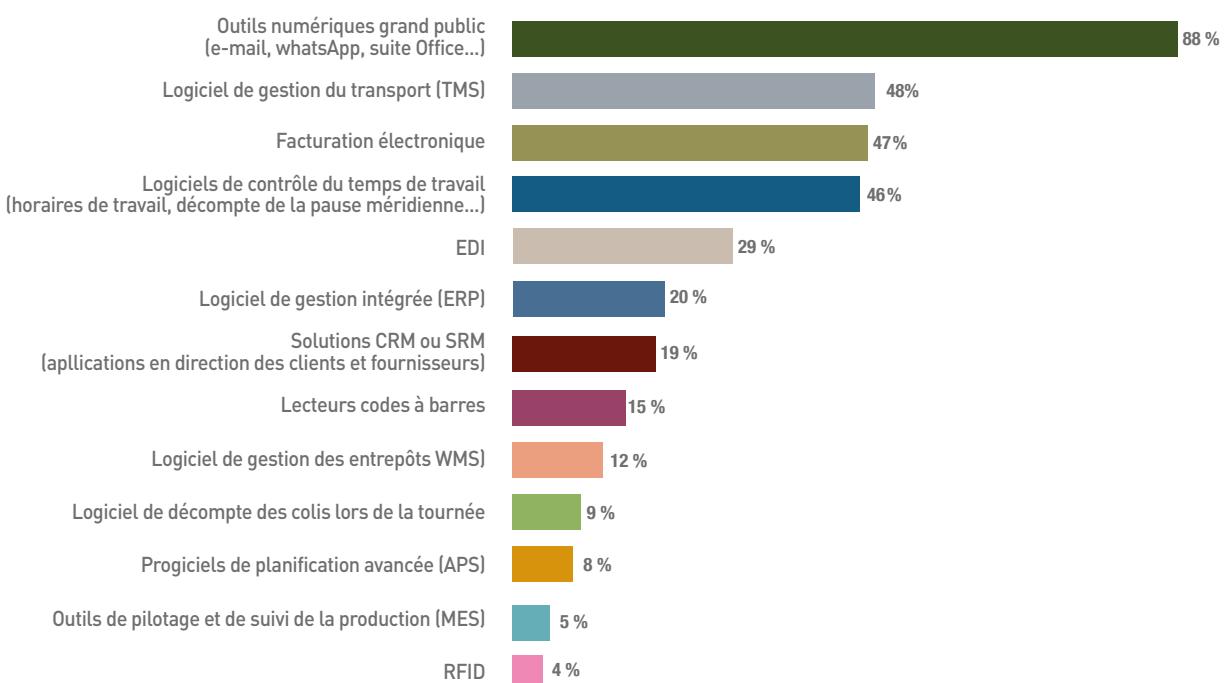
# ZOOM digitalisation et nouvelles technologies

Dans l'objectif d'identifier les tendances structurantes en matière d'équipement technologique, d'intentions d'investissement et de perception des enjeux liés à la transformation numérique dans le secteur du transport et de la logistique, les partenaires sociaux ont souhaité qu'un questionnaire complémentaire soit adossé à l'enquête annuelle Tableau de Bord de l'AFT, élaboré en lien avec la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités (DGITM) et l'Université Gustave Eiffel.

## PRÉSENCE DES TECHNOLOGIES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

### ● Systèmes d'information et de gestion

#### Types de système d'information et de gestion



Source : Enquête AFT, 2025

Les outils numériques grand public (messagerie électronique, applications de messagerie instantanée, suite bureautique) sont présents dans 88% des établissements répondants. Les solutions logicielles métier affichent des taux d'équipement plus modestes

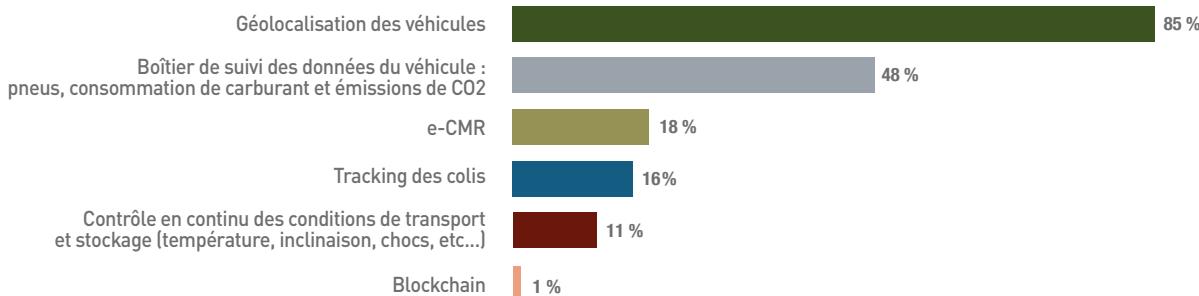
mais significatifs : 48% des établissements déclarent utiliser un logiciel de gestion du transport (TMS), 47% la facturation électronique et 46% les logiciels de contrôle du temps de travail. L'échange de données informatisé (EDI) concerne 29% des établissements.

À noter que la plupart des répondants entendent par facturation électronique une facture pdf. Néanmoins, la réforme de la facturation électronique introduit un nouveau concept, celui de la facturation électronique au sens e-invoicing. Cette réforme impose des formats

de facture et exige une transmission sécurisée via des plateformes certifiées par l'Etat. L'obligation de facturation électronique e-invoicing entre les entreprises françaises assujetties à la TVA interviendra à partir de septembre 2026.

## ➊ Technologies de traçabilité

### Traçabilité



Source : Enquête AFT, 2025

La géolocalisation des véhicules s'impose comme la technologie de traçabilité la plus répandue, équipant 85% des établissements répondants (53% de l'échantillon). Les boîtiers de suivi des données véhicules (pneumatiques, consommation de carburant,

émissions de CO<sub>2</sub>) sont présents dans 48% des structures. L'e-CMR, solution de lettre de voiture électronique, demeure moins déployée avec 18% d'adoption.

## ➋ Équipements pour les opérateurs de manutention

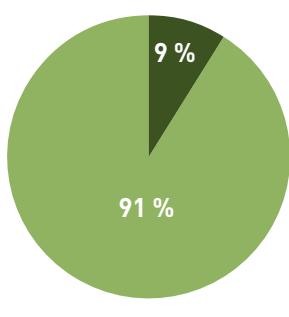
Au sein des établissements du secteur des prestataires logistiques, 79% des répondants sont équipés des tablettes tactiles, 21% utilisent des systèmes Pick to

Light ou de reconnaissance vocale (voice picking) et 16% de la réalité augmentée (visual picking).



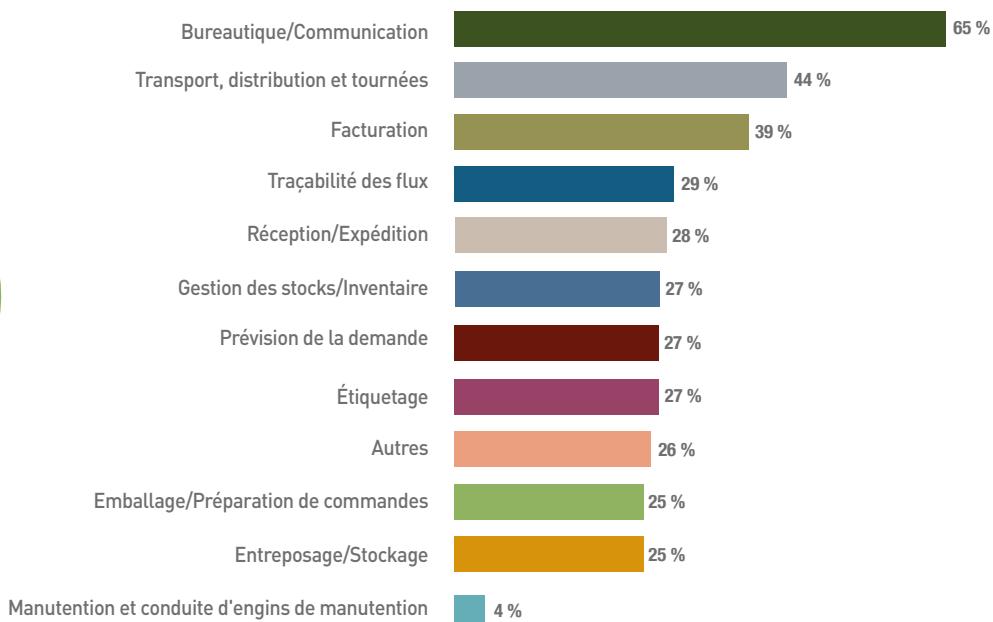
## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTISATION

### Adoption de l'IA



Adoption de l'IA  
█ Oui   █ Non

### Domaines d'application de L'IA



Source : Enquête AFT, 2025

L'intégration de solutions d'intelligence artificielle dans le secteur demeure à un stade précoce : 9% des établissements déclarent utiliser des technologies IA dans leurs opérations.

Parmi les utilisateurs d'IA, 65% y ont recours pour des fonctions support et de communication, 44% pour optimiser leurs activités de transport, distribution ou des tournées, et 39% dans leurs processus de facturation.

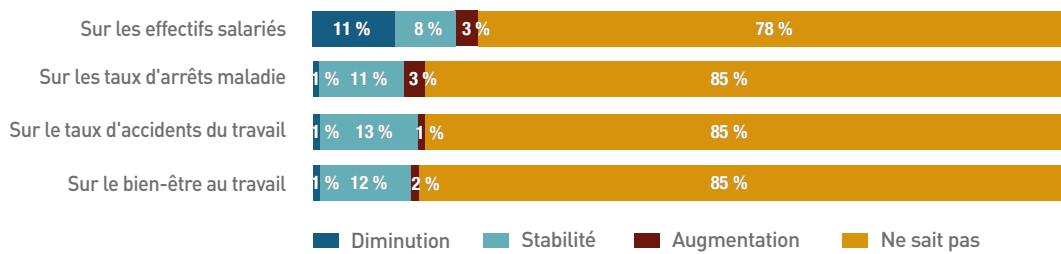
### Robotisation et systèmes automatisés

Le recours à la robotisation et à l'automatisation demeure limité : au sein du secteur des prestataires logistiques seuls 10% des établissements disposent de robots ou de systèmes automatisés. Lorsqu'elle est mise en œuvre, l'automatisation porte principalement

sur la robotisation des tâches de manutention (62 % via des systèmes de robotisation d'activités) et sur des solutions de stockage automatisé (38 % via des transstockeurs).

## IMPACTS DES INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

### Effets des investissements technologiques sur les effectifs et conditions de travail



Source : Enquête AFT, 2025

L'évaluation des impacts des investissements numériques et technologiques révèle une difficulté générale du secteur à mesurer les effets de ces transformations.

Parmi les établissements en capacité de se prononcer, 11% déclarent une diminution des effectifs salariés consécutive à ces investissements technologiques. Pour les autres indicateurs (taux d'accidents du travail, taux d'arrêts maladie, bien-être au travail), 85% des

répondants ne se prononcent pas et la plupart des autres observent une stabilité, suggérant que les technologies déployées n'ont pas, à ce stade, modifié significativement ces paramètres ou que leurs effets ne sont pas encore mesurables.

L'introduction de nouvelles technologies s'accompagne rarement de l'apparition de nouveaux métiers : seuls 8% des établissements indiquent avoir développé ou créé de nouvelles fonctions en lien avec ces investissements.

## INTENTIONS D'INVESTISSEMENT À COURT ET MOYEN TERME

Les projets d'investissement technologique révèlent des priorités ciblées, principalement orientées vers des processus administratifs.

En matière de systèmes d'information et de gestion (répondants sur 21% de l'échantillon), la facturation électronique se positionne comme le premier axe d'investissement envisagé, en lien bien évidemment avec les nouvelles obligations à venir : 62% des établissements répondants prévoient de s'équiper de

cette technologie à court ou moyen terme. Les outils numériques grand public constituent le second poste d'investissement avec 32% des établissements.

Dans le domaine des technologies de traçabilité (répondants sur 11% de l'échantillon), les intentions d'investissement se concentrent sur l'e-CMR (lettre de voiture électronique), citée par 51% des répondants, et sur la géolocalisation des véhicules (44%).

## Objectifs recherchés par les investissements



Source : Enquête AFT, 2025

Les établissements qui envisagent ces investissements poursuivent en priorité l'accélération de la facturation (69%), confirmant la priorité donnée à l'optimisation administrative. Viennent ensuite les gains de productivité (49%), l'amélioration du niveau de service client (44%), et la diminution des erreurs et l'amélioration de la qualité (41%).

Ces résultats indiquent que les investissements technologiques sont principalement perçus comme des leviers d'optimisation des processus administratifs, avant d'être considérés comme des outils de transformation des activités opérationnelles.

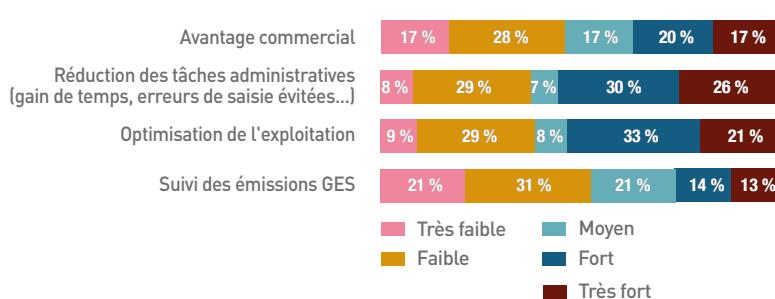
### Intentions d'adoption de l'intelligence artificielle.

L'intérêt pour l'intelligence artificielle progresse légèrement, passant de 9% d'établissements équipés actuellement à 12% envisageant une adoption à court

ou moyen terme. Les domaines d'application projetés se répartissent équitablement entre les activités bureautiques et de communication (53%), le transport et l'organisation des tournées (52%), et la facturation (32%).

**Projets d'acquisition de robots et systèmes automatisés.** Les projets de robotisation demeurent exceptionnels : seul 2% des établissements du secteur des prestataires logistiques envisagent d'acquérir des robots ou systèmes d'automatisation. Ces rares investissements se répartissent à parts égales entre le picking et la préparation de commandes ainsi que la palettisation. Les objectifs sont également équilibrés, visant à la fois à réduire la pénibilité et améliorer la sécurité, et à accroître la productivité.

## Avantages attendus des investissements technologiques

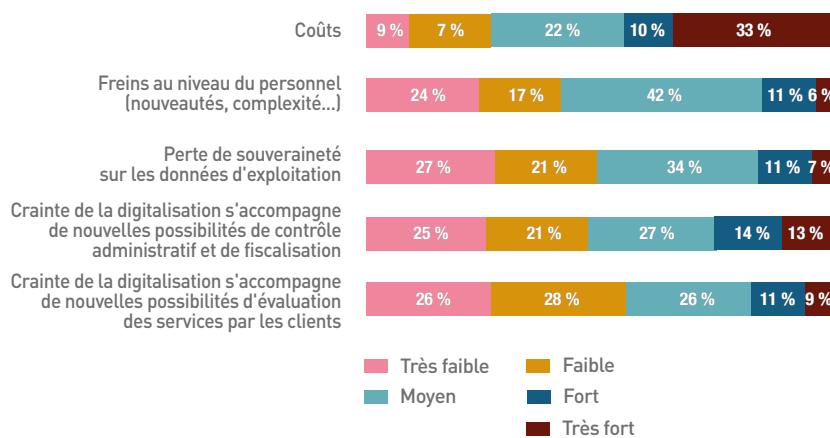


Source : Enquête AFT, 2025

Parmi les établissements qui envisagent des investissements dans les technologies numériques, les attentes sont différenciées quant aux bénéfices espérés. La réduction des tâches administratives (gain de temps, limitation des erreurs de saisie) constitue l'avantage le plus fortement attendu, confirmant que la digitalisation est d'abord perçue comme un levier d'optimisation des fonctions support.

## Freins et irritants

### Freins et irritants face à la digitalisation



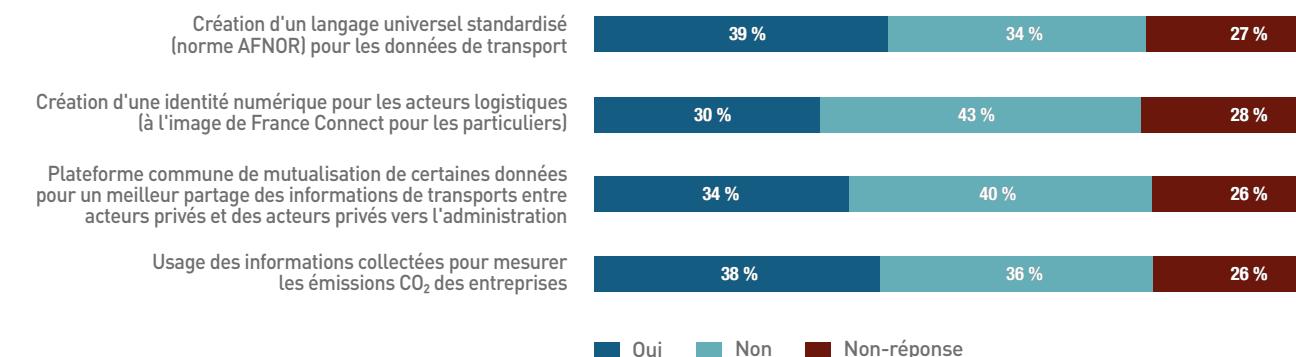
Source : Enquête AFT, 2025

Les établissements anticipant des investissements numériques identifient plusieurs freins, d'ordre économique, institutionnel et humain. Le coût des solutions technologiques constitue l'irritant principal, avec 63% des répondants le qualifiant de frein fort ou très fort. Les craintes liées aux nouvelles possibilités de contrôle administratif et de fiscalisation associées à la digitalisation représentent le deuxième irritant majeur, révélant une méfiance vis-à-vis d'un usage potentiellement contraignant des données par les autorités publiques.

### POSITIONNEMENT FACE AUX INITIATIVES COLLECTIVES

Les réactions des établissements face aux initiatives de standardisation et de partage des données révèlent une attitude prudente du secteur.

### Positionnement des acteurs face aux initiatives de mutualisation et de normalisation des données



Source : Enquête AFT, 2025

Les répondants sont en particulier réticents à la création d'une identité numérique pour les acteurs logistiques (43% défavorables) et à la mise en place d'une plateforme commune de mutualisation de données entre acteurs privés et administration (40% défavorables). Ces réticences prolongent les inquiétudes exprimées précédemment quant au contrôle administratif et à la perte de souveraineté sur les données.

À l'inverse, 39% des établissements se montrent favorables à la création d'un langage universel standardisé (norme AFNOR) pour les données de transport, suggérant une reconnaissance de l'intérêt de l'interopérabilité technique. L'usage des informations pour mesurer les émissions de CO<sub>2</sub> divise le secteur de manière quasi équitable.